

# Élaborer un nouveau projet d'établissement en ESMS

*La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution*  
Vauvenargues

Un projet d'établissement doit être élaboré ou révisé au minimum tous les 5 ans. Outre la description de l'organisation et du fonctionnement, ce projet écrit devrait préciser les axes de travail des prochaines années. Dans un environnement évolutif, il s'agit d'un travail important pour la stratégie de l'établissement, pour la visibilité apportée à l'équipe et pour la qualité des suivis.

## Apports attendus

En toute rigueur, ce travail devrait être participatif. Une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe. Elle ouvre aussi sur d'autres expériences. Elle apporte un espace de réflexion, de respiration, une aide à la structuration du projet. Elle facilite l'acquisition d'une vision et une élaboration adaptée aux besoins de l'établissement, des usagers et le cas échéant des partenaires. Elle constitue un véritable levier d'accompagnement des évolutions à mener. Selon les besoins, cette formation s'adresse à la direction, et/ou à un COPI, et/ou à l'ensemble de l'équipe.

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir une méthode facilitant l'élaboration du projet d'établissement
- Savoir définir des axes stratégiques et des objectifs
- Être en mesure de définir une organisation pertinente et adaptée à l'évolution de l'offre
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

## Programme

- I. Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?**
  - Notions
  - Enjeux, objectifs
  - Obligations relatives au projet
  - Spécificités de l'établissement et/ou du service
- II. Que faut-il prendre en compte ?**
  - Projet d'équipe(s)
  - Evolution des politiques publiques
  - Commande publique, CPOM
  - Projet de l'organisme gestionnaire
  - Besoins des personnes accompagnées
  - Mesure de l'activité
  - Evaluation des ESMS (HAS, mars 2022)
  - Autre (selon la catégorie d'établissement)
- III. Quel est le contenu du projet ?**
  - Axes stratégiques, objectifs, organisation
  - Contenu obligatoire, habituel, souhaitable
  - Format
- IV. Comment l'élaborer ?**
  - Etapes (méthodo ANESM-HAS)
  - Evaluation du projet actuel
  - Besoins des usagers
  - Activités et/ou prestations
  - Temps à y consacrer, temps disponible
  - Finalisation
- V. Conditions de la réussite**
  - Démarche
  - Outils, groupes de travail, pilotage
  - Leviers, apports attendus
  - Pièges à éviter
- VI. Atelier(s) de travail**

*Selon les besoins : ateliers thématiques ou au rythme des étapes du projet*
- VII. Évaluation - bilan**

## Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé  
*Groupe(s) à constituer avec ANALYS-SANTÉ*

## Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion ; ateliers (si plusieurs jours)

## Pré-requis

Néant



Intra\* : 1 à 10 jours  
Selon les besoins



Formateur-consultant



A partir de 1 790 €\*  
(1 jour)



Sur mesure :  
nous contacter

Accompagnement de projet  
Nous contacter

**Information  
et inscription**

**Contactez-nous**  
**Tél. : 02 97 80 30 40**  
**contact@analys-sante.fr**  
**www.analys-sante.fr**

\* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarifs non soumis à TVA France métropolitaine - hors frais de déplacement

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel